



Ateliers d'autoréparation - Le réseau L'Heureux Cyclage

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

L'HEUREUX CYCLAGE

10 rue Saint Polycarpe
c/o Pignon sur Rue
<http://www.heureux-cyclage.org/>



Mots-clés: Espace privé Ménages / Grand public, , Jeune public, Réemploi, Déchet encombrant,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le réseau l'Heureux-Cyclage fédère des ateliers de l'autoréparation de vélos sur l'ensemble du territoire national.

La philosophie des ateliers de l'autoréparation se résume en trois points :

- La promotion de la mobilité douce
- Le transfert de savoir en matière de réparation
- La valorisation de vélos usagés

Les ateliers sont de tailles très différentes mais le principe de fonctionnement demeure le même. Des adhérents cotisent annuellement afin d'obtenir la possibilité de réparer ou d'entretenir leur vélo dans un local équipé de l'outillage nécessaire et/ou d'avoir la possibilité d'acheter un vélo d'occasion à prix modique. En contrepartie, des bénévoles ou des salariés patentés dispensent des conseils pour l'entretien et la réparation des vélos des adhérents. Les ateliers récupèrent des vélos usagés (don, déchèteries...) et les revendent tout en conservant des pièces détachées pour alimenter les réparations des adhérents.

- Le volontarisme de certaines collectivités (lancement d'un appel à projet en faveur de la réparation, dynamique PLP avec un axe fort pour la promotion de la réparation, soutien logistique pour accompagner les initiatives locales, politique ancrée en faveur de la mobilité douce ...)
- Les bonnes pratiques locales ou régionales d'ateliers de l'autoréparation qui essaient leur bonne réputation en termes de convivialité, de loisirs pour les bénévoles, l'attrait économique pour l'achat ou la réparation de cycles.
- Le dynamisme de certains collectifs ou associations locales qui sont à l'affût d'expériences nouvelles à développer sur leur territoire
- Le soutien du réseau l'Heureux-Cyclage qui incite au passage à l'acte. Existence d'un référent en termes méthodologiques qui accompagne les initiatives locales

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Promouvoir la mobilité douce
- Transférer du savoir en matière d'autoréparation
- Valoriser des vélos usagés afin de réduire la quantité globale de déchets

Résultats quantitatifs:

- 71 ateliers d'autoréparation actifs en métropole, 1 projet en Martinique
- 25 000 adhérents qui payent une cotisation annuelle
- +/- 1000 bénévoles qui dispensent leur compétence en matière de mécanique
- 80 salariés qui assurent la formation, le soutien technique aux particuliers
- Des volontaires du service civique impliqués dans les ateliers (leur nombre n'est pas connu)
- 7000 vélos récupérés pour l'ensemble des ateliers (pour 10 vélos récupérés, 7 seront réparés et 3 seront démantelés pour la récupération de pièces détachées)

- En revanche, sur les territoires où un PLP est présent, les flux détournés, grâce à l'activité de l'atelier sont calculés très précisément. Pour un petit atelier, les flux détournés sont de l'ordre de 3T/an (Roman-sur-Ysère dans la Drôme)
- Le nombre de vélos récupérés est finement analysé

Résultats qualitatifs :

Pas d'indicateur pour l'évaluation qualitative des ateliers ni d'enquête de satisfaction auprès des adhérents, mais les éléments suivants :

- Les adhérents réparent ou entretiennent plus souvent leur vélo que la majorité des usagés ce qui entraîne une longévité du matériel et contribue à réduire les déchets
- Les adhérents réparent leur vélo dans des délais plus courts que la majorité des usagés
- L'autoréparation accentue auprès des adhérents le sentiment du bon usage du vélo et des choix de consommation les plus judicieux
- L'autoréparation accentue le transfert des connaissances pratiques dans l'entourage des adhérents (externalité positive)
- Les adhérents prennent deux fois moins de temps pour réparer leur vélo que l'utilisateur normal. Preuve que le transfert de compétences est effectif.
- Dans 42% des cas, les locaux dévolus aux ateliers sont octroyés gratuitement par les collectivités locales. 16% des locaux sont offerts gratuitement par des partenaires privés. Dans 13% des cas, on se situe dans du locatif géré par les collectivités. Dans 18% des cas, les locaux sont loués dans le marché immobilier privé. Et 8% des locations sont assurées auprès de partenaires privés.

Facteurs de succès :

Présence du réseau national qui :

- dispense la formation qualifiante pour ses salariés et les bénévoles. A ce titre, le réseau national l'Heureux-Cyclage est enregistré comme organisme de formation professionnelle par la Direction du Travail.
- assure la reproductibilité des initiatives locales
- soutient les projets en matière de communication (supports de communication disponibles)

- tisse des partenariats avec d'autres réseaux d'acteurs représentant des collectivités locales (ex : AMORCE) pour améliorer l'efficacité des ateliers
- accompagne méthodologiquement les initiateurs de projet (ex : conseil pour faciliter le développement de partenariat avec les collectivités locales pour accéder aux gisements de vélos)

Assurer le cercle vertueux : plage horaire d'ouverture de l'atelier suffisante – nombre d'adhérents – recette financière – bénévolat. En moyenne, les grands ateliers animés par des salariés ouvrent leur porte 24h/semaine. Les petits ateliers gérés par des bénévoles ouvrent en moyenne 6h/semaine. La qualité et la superficie des locaux conditionnent le succès de l'initiative. La localisation du local est très importante. Idéalement, il doit se situer au centre-ville car les zones de chalandise des ateliers sont en moyenne de 2 km. Un accès facilité aux ressources de vélos usagés

Facteurs limitants :

- Manque de local adapté (indisponibilité apparente, taille non adaptée, situation géographique défavorable).

Solutions : créer des ateliers mobiles dans les rues comme à Paris. Demander une subvention spécifique aux autorités locales pour la mise à disposition d'un local. Demander à des partenaires privés à disposer gratuitement d'un local. Louer un local dans le parc privé locatif

- Le manque de mobilisation de bénévoles en faveur de l'animation d'un atelier.

Solutions : rendre le projet d'atelier autoréparation attrayant (local agréable et bien équipé, dynamique collective axée sur le partage de connaissance, projet d'intérêt public, appel à des valeurs, convivialité...). Finalement, cela revient à bien vendre le projet auprès de candidats bénévoles potentiels.

- L'accès difficile à la ressource de vélos usagés.

Solutions : développer des partenariats avec les acteurs locaux dans une logique gagnant-gagnant (ex : avec les collectivités locales pour accéder aux déchèteries, avec les vélocistes, avec les syndicats d'immeubles). Rendre visible l'activité de réparation auprès du grand public afin de développer de nouvelles sources d'approvisionnement en vélos (publicité dans les journaux municipaux, organisation de journées porte ouverte)

- Collectivités peu volontaristes en matière de politique en faveur du réemploi, de la réparation.

Solutions : une double solution devrait être envisagée à deux niveaux :

- Au niveau de l'état, développer un aspect réglementaire qui imposerait aux collectivités des niveaux de performances à atteindre en matière de réemploi à travers des programmes de prévention des déchets par exemple.

- Au niveau institutionnel, favoriser le dialogue constructif avec toutes les forces vives des territoires dans une logique gagnant-gagnant. A ce niveau, c'est un changement culturel qui faut entreprendre.

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

- Montage de partenariats diversifiés avec les acteurs territoriaux afin de développer l'activité de réparation à travers l'accès à de nouveaux gisements et d'améliorer la notoriété des ateliers. Avec EMMAUS par exemple, qui collecte les vélos dans les déchèteries et qui seront vendus en partie dans leur boutique. Le solde sera cédé aux ateliers pour être réparé et revendu en

seconde main ou pour récupérer des pièces détachées. Avec les vélocistes, don d'outils de réparation.

- La mobilisation d'acteurs amplifie le buzz autour de l'activité d'autoréparation.

MISE EN OEUVRE

Planning:

1994 : Deux associations citoyennes qui militaient pour la mobilité douce à Lyon et à Grenoble ont eu l'idée de créer des ateliers de l'autoréparation en centre-ville pour favoriser la pratique du vélo. Ces initiatives partaient du postulat que les citoyens n'utilisaient pas leur vélo, en partie, à cause des problèmes techniques récurrents à la pratique du vélo. Pour lever ce frein, les associations ont développé un service d'autoréparation aux usagers.

2000 : Création informelle du réseau national l'Heureux-Cyclage

2005 : 6 ateliers actifs

Début 2010 : formalisation de la création officielle du réseau national l'Heureux-Cyclage

2010 : 30 ateliers actifs

2013 : 71 ateliers actifs

Année principale de réalisation:

2012

Moyens humains :

- 2 ETP anime le réseau national l'Heureux-Cyclage
- Une équipe de 30 bénévoles au sein du réseau national l'Heureux-Cyclage qui exécute des tâches diverses telles que administratif, trésorerie, comptabilité
- 80 salariés dans les structures locales qui occupent des postes tels que Encadrant technique, Animateur, Coordinateur, Directeur.

Moyens financiers :

Pour les grands ateliers (grand local de 200 m², +/- 2500 adhérents), le chiffre d'affaire annuel est en moyenne de 150 000 €. Les sources de revenus sont :

- les cotisations des adhérents (entre 5 et 25 €/an/pers.)
- la vente des vélos réparés
- les prestations payantes lors de manifestations locales
- les aides en nature des collectivités (local mis à disposition gratuitement ou à louer modeste, accès gratuit aux gisements de vélos via les recycleries)
- les aides des collectivités en prestation financière (achat d'outils spécialisés pour l'atelier).

L'autofinancement couvre à 80% les charges de fonctionnement des grands ateliers. Certains petits ateliers fonctionnent sans apport financier, sur base du bénévolat.

Les disparités de fonctionnement sont très importantes en fonction de la nature des ateliers.

Moyens techniques :

- L'équipement technique des ateliers est variable selon la taille du local. En moyenne, le

budget pour équiper un atelier d'autoréparation de vélos s'élève à 1000 €.

- Dans certains cas, des vélocistes donnent gratuitement des outils qui est devenu obsolète mais toujours valables pour l'activité des ateliers d'autoréparation. L'équipement des ateliers à tout petit prix est donc possible grâce à la générosité de certains donateurs.

Partenaires mobilisés :

Association.

Conseil général.

Conseil régional.

Commune.

Partenaires privés (vélocistes).

VALORISATION

Facteurs de réussite :

La reproductibilité est relativement aisée étant donné les outils et les conseils mis à disposition par le réseau l'Heureux Cyclage et les dynamiques territoriales en matière de prévention des déchets et des politiques de promotion de la mobilité douce. Le contexte est très favorable actuellement. De plus, ces activités de réparation tendent à remettre à l'emploi des personnes inactives. Politiquement, cet argument est très important.

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

- Se rapprocher des expériences existantes localement ou régionalement pour échanger sur les bonnes pratiques ;
- Se rapprocher du réseau l'Heureux Cyclage pour recueillir du conseil et du soutien
- Bien connaître son territoire pour apprécier le développement potentiel d'un atelier d'autoréparation en termes de gisement, en termes de demandes des particuliers. Une étude de marché semble indispensable pour démarrer l'activité.
- Collaborer avec des acteurs locaux pour pérenniser son activité.
- Définir une stratégie de communication efficace afin de faire connaître son activité et par conséquent d'améliorer la mobilisation des adhérents.
- La concurrence de l'activité de réparation vis-à-vis des professionnels du cycle ne doit pas être un frein. La réalité de terrain montre, dans la majeure partie des cas, une synergie et une complémentarité entre les deux démarches. Les ateliers de l'autoréparation valorisent de vieux vélos qui ne sont pas le cœur de métier des vélocistes. De plus, l'activité de réparation engendre une activité économique auprès des professionnels du cycle (ex : achat d'équipement pour le vélo).

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2014**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.